



Pont Butin: «Un dépotoir!»

- ➔ **Un député UDC interpelle le Grand Conseil. Caritas, de son côté, prône la médiation entre habitants et SDF.**
- ➔ **Des sans-abri squattent des campements d'infortune sur les berges du Rhône depuis début février.**

➔ **Dégoûtés par les immondices et craignant pour leur sécurité, promeneurs et joggeurs n'osent s'y aventurer.**

Christine Zaugg

«Quelle honte! Regardez-moi ce foutoir, cette saleté, ces immondices éparpillées sous le pont Butin, c'est un vrai bidonville! J'en ai marre de voir cette horreur, de sentir ces odeurs nauséabondes lors de mes balades avec mes enfants», peste Maria, une habitante des Charmilles. Depuis début février, elle n'ose plus aller courir le long du Rhône près de l'Usine à gaz. «J'ai trop peur. Des dizaines de familles campent sous le pont, mangent, cuisinent, jettent des débris n'importe où et font leur besoin dans la nature. C'est dégueulasse!»

«A charge du contribuable»

D'autres promeneurs et joggeurs ont aussi eu des haut-le-cœur. Ainsi, un commerçant du quartier, dont le magasin surplombe les bords du Rhône, se dit lui aussi écoeuré. «La situation empire tous les mois, ceci malgré les nombreuses interventions de la police et de la voirie, peste-t-il. Des gens de la communauté rom campent ici. Il n'est pas normal que ces sans-abri dégradent à un tel point l'environnement! Et la police, je le constate, en a ras le képi d'intervenir pour rien. Dès qu'il y a une évacua-

tion, un autre camp s'installe aussitôt.»

Ces campements d'infortune qui exacerbent les tensions ont fait réagir le député UDC Marc Falquet, qui s'est rendu sur place début février. «Il est primordial que nos autorités interviennent au-delà des sempiternelles évacuations, qui ne servent à rien. Pour cela, je vais déposer une interpellation urgente au Grand Conseil le 22 février», annonce-t-il. Par ailleurs, Marc Falquet s'agace de «l'inégalité de traitement manifeste entre les simples citoyens et ces sans-abri. Des tonnes de débris sont en effet évacuées régulièrement à la charge du contribuable, alors que le citoyen est sanctionné au moindre écart de conduite, comme un pipi de chien sur la voie publique, puni d'une forte amende».

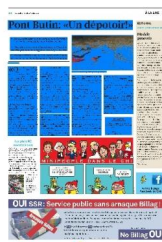
La police, de son côté, confirme l'installation illicite d'un campement de la communauté rom sous le pont Butin depuis début février: «La situation est connue de la police de proximité qui travaille en coordination avec la police municipale et la Voirie de Vernier pour effectuer le ramassage, qui a eu lieu la semaine dernière, déclare Caroline Widmer, porte-parole du Département de la sécurité et de l'économie (DSE). L'accès diffi-

cile du site nous oblige à engager des moyens particuliers pour les évacuations», précise-t-elle.

Evacuation en rappel

Sur le terrain appartenant à l'Etat, ce sont, dans un premier temps, les services du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) qui sont intervenus, début février, pour ramasser les quelque 500 kilos de matelas, grils et débris qui jonchaient les berges. «Mi-février, une entreprise spécialisée a terminé le travail avec l'aide de cordages, pour atteindre les lieux inaccessibles», annonce Marceau Schroeter, porte-parole du DETA.

Caritas, de son côté, très actif dans l'aide aux sans-abri, reconnaît n'avoir pas pu agir sur l'aspect préventif dans le cas du pont Butin: «Avec la Ville et des représentants de la communauté rom, nous avons mis en place une cellule de médiation permettant d'éviter des débordements et visant à désamorcer la colère légitime de la collectivité face à des campements sauvages», révèle Dominique Froidevaux, directeur de Caritas. Dans les cas où les Roms ont accès à un lieu avec un point d'eau et possibilité de déposer leurs affaires, ils débarrassent le site au petit matin pour ne pas déranger. C'est par le dialogue et en proposant des solutions innovantes pour l'ensemble des sans-abri que l'on peut résoudre ces problèmes au profit des personnes à la rue et de la population locale. Il y a des familles d'ici qui sont obligées de



trouver refuge sous des tentes,
cachées dans les lieux retirés en
pleine nature.» ■

En chiffres

Détritus ramassés dans les
campements sauvages du canton:

2015, **13,5 tonnes**

2016, **15 tonnes**

2017, **17 tonnes**

Au 31 janvier 2018, **700 kilos**



Des matelas posés au pied d'un pilier du pont Butin. DR